

En direct

19 janvier 2018

Obtention d'un nouveau décret pour le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean

Rio Tinto accueille positivement l'annonce du nouveau décret pour le Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Celui-ci nous permettra de poursuivre la mission de ce programme unique au Québec, c'est-à-dire contrer l'érosion en tenant compte des éléments clés du développement durable soit les éléments techniques, environnementaux, sociaux et économiques.

La démarche de consultation avec le milieu, entamée en 2014, a été un exercice important qui nous a permis de cheminer vers un meilleur programme et vers une gestion durable du lac Saint-Jean.

Nous remercions tous ceux qui ont participé au processus environnemental et saluons l'implication de nombreux intervenants et organismes représentant l'ensemble des usages du lac Saint-Jean au sein des trois MRC et de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh. Ils ont contribué à bonifier le programme de manière importante.

Tel que le prévoit l'entente avec le milieu, Rio Tinto collaborera avec les élus et la communauté à la mise en place de la nouvelle structure de gestion participative en vue d'une meilleure conciliation des usages.